Au Puits de La Paracha

Pensées recueillies de Rabbi Elimelech Biderman Chlita

Vayétsé

מכון
באר האמונה

Au Puits de La Paracha

Vayétsé

« Vois, Hachem, ma misère » : la plus grande miséricorde se manifeste précisément à l'heure de l'adversité

« *Yaakov partit de Béer Chéva et alla à 'Haran. Il arriva à un endroit et il y passa la nuit, parce que le soleil s'était couché (…). Il fit un rêve : voici qu'une échelle était posée sur la terre et sa tête atteignait le Ciel et voilà que des anges y montaient et en descendaient. Et voici qu'Hachem se tenait au-dessus de lui et lui disait (…).* » (28, 10-13)

A priori, cela nécessite un éclaircissement : pour quelle raison Hachem lui montra-t-il cette vision prophétique d'une échelle sur laquelle montaient et descendaient des anges ? En effet, cette révélation avait pour but essentiel ce que le Saint-Béni-Soit-Il lui dit : « *Je suis Hachem, le D. d'Avraham ton père, et la terre sur laquelle tu te tiens, Je te la donnerai à toi et à ta postérité. Je serai avec toi, et Je te protégerai partout où tu iras. Je te ferai revenir sur cette terre, et Je ne t'abandonnerai pas, tant que Je n'aurai pas accompli ce que Je t'ai dit* » (28,13-16) Quelle était l'utilité de faire précéder tout cela de la vision de l'échelle et en quoi consistait la description de ce dévoilement ?

Cette question a fait l'objet de nombreux commentaires. Néanmoins, dans ceux qui font partie de la 'Hassidoute, on rapporte à ce sujet le Midrach (Rabba 68, 10) au sujet du verset : « *Il arriva à un endroit* » : « Yaakov voulut le dépasser. C'est alors que le monde entier se transforma comme une sorte de mur devant lui. » **Lorsque Yaakov Avinou quitta 'Haran, il se retrouva dans une situation d'impuissance ("d'où me viendra mon aide ?")** : il avait quitté son pays natal, là où il s'était élevé spirituellement en sainteté et en pureté dans la maison de son père Its'hak et dans les tentes de Chem et Ever et, à présent, il était forcé de fuir devant son frère Essav l'impie, qui cherchait à le tuer. Vers où se dirigea-t-il ? Vers Lavan l'impie, à 'Haran, qualifié par le Midrach de "'Harono Chel Olam" ["la colère du monde"]. C'est alors qu'il ressentit comme si le monde entier se dressait devant lui, tel un mur, comme quelqu'un qui ne peut plus continuer son chemin parce que, là où il se tourne, un mur l'empêche d'avancer.

Afin de le soutenir, le Saint-Béni-Soit-Il se révéla alors à lui et lui montra une échelle plantée dans la terre et dont le sommet atteignait le ciel. Et voici qu'il vit des anges qui y montaient et en descendaient, et Rachi d'expliquer : « Ils montaient d'abord, et ensuite ils descendaient ; les anges qui l'avaient accompagné en Eretz Israël ne sortirent pas en dehors d'Eretz Israël et montèrent au ciel, et du ciel, descendirent les anges de l'extérieur d'Israël pour l'accompagner. » **Par conséquent, à ce moment-là, Yaakov était seul, sans la protection des anges**, puisque les anges d'Eretz Israël étaient déjà remontés vers le ciel, alors que ceux de l'extérieur d'Israël n'étaient pas encore descendus. Qu'est-il écrit alors ? « ***Et voici qu'Hachem se tenait au-dessus de lui*** », et Rachi d'expliquer : « **pour le garder ». Le Saint-Béni-Soit-Il lui montra que juste au moment où il lui semblait être laissé pour compte et abandonné à lui-même, sans personne pour le protéger, Il fut Lui-même son protecteur. Bien au contraire, à un moment si difficile, Hachem se trouvait près de lui et le protégeait davantage qu'à d'autres moments et dans d'autres circonstances.** Dès lors, lui signifia ainsi Hachem, "ne t'inquiète pas et n'aie pas peur lorsque le monde entier semble être comme un mur dressé devant toi. Ne te demande pas : d'où me viendra mon aide ?". Car, au contraire, Ton aide, elle vient d'Hachem qui a créé le ciel et la Terre ! Le Saint-Béni-Soit-Il te protège à présent encore plus que d'habitude !

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

La Guemara ('Houline 91b) sur ce même verset (« *Et voici qu'Hachem se tenait au-dessus de lui* »), rapporte le commentaire de Rech Lakich : « Si ce n'était que la Torah elle-même le disait, nous n'aurions pas pu dire une pareille chose : [Hachem se tenait au-dessus de lui] comme un homme qui évente son fils. » Et Rachi d'expliquer : "qui lui fait du vent pour le protéger de la chaleur".

On retrouve la même idée dans la formulation de la prière השכיבנו dans l'office du soir (Arvit) : השכיבנו **אבינו** לשלום והעמידנו **מלכנו** לחיים טובים [« Fais-nous nous coucher, **notre Père**, en paix, et fais-nous nous relever, **notre Roi**, pour une bonne vie »]. Il s'agit, en effet, comprendre pourquoi on emploie l'expression "**notre Père**" concernant le coucher, à la différence du lever où l'on dit "**notre Roi**".

L'explication est la suivante : le moment du coucher est le soir, où règne l'obscurité, allusion à une période de ténèbres et de difficultés. L'homme doit alors savoir qu'Hachem est au plus proche de lui, comme l'est un père de son fils. En revanche, le matin, lorsque l'on se lève, quand brille le soleil de la réussite, lorsqu'Hachem dévoile au grand jour Sa bonté à l'homme, Il n'est proche de lui que comme un roi l'est de son sujet, mais pas comme un père de son fils.

Mentionnons, en passant, que celui qui fait preuve de "Messiroute Néfèche" [don de sa personne ; n.d.t] afin de garder ses principes moraux au moment d'une épreuve, en retirera un bénéfice décuplé :

Rav Ména'hem Brayer (le fils de Rav Yossef, Av Beth Din de Chtefinecht et père de l'Admour actuel de Boyane) raconta l'histoire d'un homme qui n'avait pas encore mérité d'avoir des enfants. Il avait pour habitude de se rendre chez Rabbi Avraham Mattitiaou de Chtefinecht זי"ע pour lui demander de prier pour lui. Une fois, cet homme fut impliqué dans une affaire d'argent et dut comparaître en justice. Il comprit, d'après la gravité de l'accusation, qu'il allait être condamné à une très lourde amende, et il se rendit chez le Rabbi pour solliciter sa bénédiction. Le Rabbi lui dit alors : « Je suis en mesure de te bénir afin que tu aies des enfants, mais dans ce cas, tu perdras tout ton argent dans ce procès. **A présent, le choix est entre tes mains : veux-tu des enfants ou l'argent ?** » L'homme réfléchit quelques instants, et annonça : « **Je veux la bénédiction du Rabbi pour l'argent**, afin de sortir quitte de ce procès ! » Le Rabbi fut très étonné : comment un homme pouvait-il préférer de l'argent à des enfants ? Il lui demanda la raison d'un tel choix. « Cet argent, expliqua-t-il, consiste en des dépôts que m'ont confiés des veuves et des orphelins (avec lesquels il faisait du commerce). Si je perdais ce procès, ils en subiraient un grand dommage. C'est pourquoi **je préfère renoncer à l'espoir de tenir un enfant dans mes bras plutôt que de provoquer de la peine à ces personnes au cœur brisé !** »

Le Rabbi fut très impressionné par la grandeur d'âme de ce simple juif, et de fait, il le bénit de gagner son procès, et il lui demanda de revenir le voir une fois l'affaire terminée. Il va sans dire que cet homme fut acquitté entièrement (à part une toute petite amende). Il revint alors voir le Rabbi et lui raconta que tout s'était bien passé. Celui-ci le reçut chaleureusement, et lui ordonna de restituer tout les dépôts, aux veuves et aux orphelins, et de distribuer le reste aux pauvres. Grâce à cela, lui dit-il, il méritera d'avoir des enfants…

Le Rabbi lui révéla alors ce que tout cela dissimulait :

« Parfois, dit-il, l'homme jouit d'une "heure propice", un moment prédisposé où il est en mesure d'agir pour jouir de la délivrance, et il est possible que ce moment propice ne revienne jamais plus. Ce qui signifie que lui est donnée une seule et unique occasion d'être délivré de son malheur. Lorsque tu es venu me raconter l'histoire du procès, j'ai vu que **l'heure propice où tu pourrais mériter des enfants était arrivée, et que si ce n'était pas maintenant, l'occasion serait perdue à tout jamais**. Et, réellement, si l'on s'en tient à la

stricte justice, passée cette unique occasion, tu serais resté sans enfant jusqu'à la fin de tes jours. Cependant, **puisque tu as agi en te surpassant et que tu as accepté de renoncer à avoir des enfants au profit de l'argent des veuves et des orphelins, le Saint-Béni-Soit-Il, Lui aussi, a agi envers toi au-delà du naturel. Tu as mérité une seconde fois une "heure propice", dans le but d'avoir des enfants.** » Et il en fut ainsi.

Pour en revenir à la vision de Yaakov Avinou, le Baal Hatourim écrit à propos du verset : « *Voici qu'une échelle était posée sur la terre et sa tête atteignait le Ciel* » : « **Cela fait allusion à celui qui est jeté à terre pour l'heure ; il montera [finalement] jusqu'au Ciel.** »

Dans le même ordre d'idées, Avravanel explique pourquoi Léa ne rendit pas grâce à Hachem dès la naissance de ses premiers fils : « **Elle savait que leur naissance était due à la conduite habituelle d'Hachem de prendre en pitié ceux qui ont le cœur brisé.** »

Le Rav de Pechis'ha rapporte, pour sa part, le verset (30, 1) : « *Ra'hel fut jalouse de sa sœur. Elle dit à Yaakov : "Donne-moi des enfants, sinon j'en mourrai."* » A priori, l'attitude de Ra'hel (de dire que si elle n'avait pas d'enfant, elle en mourrait) semble être quelque peu infantile. En fait, explique-t-il, Ra'hel remarqua que sa sœur était dédaignée, mais avait des enfants, tandis qu'elle, qui était aimée, n'en avait pas. Elle comprit alors que l'un dépendait de l'autre et que **le Saint-Béni-Soit-Il aimait la délaissée au cœur contrit**. C'est le sens même du verset : « *Ra'hel fut jalouse de sa sœur* » : elle fut jalouse du fait que sa sœur était délaissée, alors qu'elle-même ne l'était pas. Elle alla alors voir Yaakov et lui dit : « *Donne-moi des enfants, sinon j'en mourrai* », car elle savait que, pour que Yaakov lui tienne rigueur, rien n'aurait son pareil que de tels propos. Et, de fait, elle eut raison, car à la suite de ces paroles, Yaakov la blâma, comme il est écrit : « *Yaakov s'emporta contre Ra'hel.* » Immédiatement après, elle fut exaucée et enfanta Yossef. **Cela nous enseigne que le Saint-Béni-Soit-Il réside toujours auprès des affligés et qu'Il guérit les cœurs brisés.** (Certes, le Rav conclut en disant que son explication était un peu éloignée du sens littéral. Néanmoins, les enseignements des Tsadikim sont toujours chargés de messages.)

Le Beth Israël explique que le Prophète Ezéchiel eut la vision du "Char céleste" précisément en Bavel, afin de renforcer la foi des Bné Israël dans le fait qu'Hachem ne les avait pas abandonnés, mais s'était exilé Lui aussi avec eux [« *Pour vous, J'ai été envoyé en Bavel* » (Isaïe 43, 14) ; Cf. aussi dans le Zohar (II, 2b)]. De même, Hachem se dévoila à Yaakov précisément dans un rêve nocturne, à son départ pour 'Haran, à l'heure où il partait en exil chez Lavan, afin de lui montrer qu'Il se trouvait avec lui, même à un moment aussi difficile, et que jamais Il ne l'abandonnerait.

C'est également le sens du Midrach (Rabba 68, 10) qui commente notre verset : « *parce que le soleil s'était couché* » :

« Les 'Hakhamim disent : Il [Hachem] **éteignit** le soleil : cela vient nous apprendre que le Saint-Béni-Soit-Il fit en sorte que le soleil se couche prématurément, afin de parler avec Yaakov Avinou en privé. C'est comme si un bien-aimé du roi venait lui rendre visite de temps à autre et que ce dernier ordonne alors : "Eteignez les bougies et les lampes, parce que je désire parler avec mon bien-aimé en privé !" **De même, le Saint-Béni-Soit-Il avança le coucher du soleil afin de parler à Yaakov en privé.** »

Aussi, s'il quelqu'un a l'impression que le Saint-Béni-Soit-Il lui "éteint la **lumière** du soleil", et obscurcit tout son monde autour de lui, il devra se renforcer dans sa Emouna. Il devra avoir conscience que, bien au contraire, il n'y a en réalité ni obscurité ni voilement, mais seulement dévoilement et proximité, car le Saint-Béni-Soit-Il désire lui parler en privé. C'est à ce moment-là qu'Il déverse sur lui une abondance de bien. Et s'il lui semble qu'Hachem est loin de lui ח"ו, en réalité, Il se rapproche de lui dans la même mesure qu'Il lui paraît éloigné, avec

une miséricorde et une bienveillance redoublées, comme il est écrit (Jérémie 31, 2) : « *C'est de loin qu'Hachem m'est apparu.* »

La Hilloula du Bath Ayne

Le jour de la Hilloula : à l'approche du jour de la Hilloula du Bath Ayne

Dans le commentaire du Méiri sur le livre de Michlé, écrit par le plus sage de tous les hommes [le Roi Chlomo], se trouve une belle explication du verset (25, 27) : "אכול דבש הרבות לא טוב וחקר כבודם כבוד" [« *Abuser de miel n'est pas bon, mais sonder leur renom est [digne de] respect* »]. Il y est question des Tsadikim, comme dans les versets qui précèdent. Et voici ce que le Méiri explique à ce propos :

Certes, manger du miel est doux au palais. Néanmoins, en **abuser n'est pas bon** : un homme ne pourra pas manger une quantité exagérée de miel, de crainte d'être écœuré de sa douceur extrême, **mais sonder leur renom**, approfondir le renom des Tsadikim et des Patriarches et leurs actions glorieuses est **digne de respect**, et il est bon de s'y attarder le plus possible. Pour reprendre les mots-mêmes du Méiri : « **Sonder le plus possible le renom des Tsadikim, décrire longuement le caractère particulier de leurs vertus rend digne de respect celui qui le fait. Car la prolixité sur ce sujet l'éloignera de la faute, puisqu'il se reconnaîtra ainsi dans leur voies et s'attachera à la droiture de leurs actes**. C'est pourquoi nous devons apprendre des actions des pères, qui sont un signe pour les fils. Ainsi, nous pourrons vivre une existence empreinte de crainte du Ciel et de celle de la faute, doublées d'une foi sans compromis et de confiance dans le Créateur.

Cela concerne plus particulièrement le jour de la Hilloula d'un Tsadik, jour où, dans les mondes supérieurs, on ne s'occupe que de ses bonnes actions et des nouvelles explications sur la Torah qu'il a trouvées (dans ce monde). Cela rejoint ce qu'explique le Rav de Pano, dans son ouvrage "Kanefé Nécharim" (II, §92), au sujet du terme "Hilloula" qui désigne un mariage, et également le Yertseit[1]. **Sous la 'Houppa des jeunes mariés, on ne s'occupe que de ce qui concerne le mariage, et celui qui y viendrait alors, fût-ce afin d'approfondir un sujet ardu de la Guemara, se verrait rabroué par l'assistance qui lui dirait que l'endroit n'est pas approprié**. Il en est de même le jour anniversaire du décès d'un Tsadik : il n'y a pas lieu alors de s'occuper d'autre chose que de sa Torah. Pour citer les propres termes du Rav de Pano : « Le sens profond de la Hilloula du Tsadik, écrit-il, est que, le jour anniversaire de son décès, on ne s'occupe dans tous les mondes supérieurs, d'aucune Torah, mais seulement de ses bonnes actions et de la Torah qu'il a personnellement innovée, à l'instar de la Kétouva que l'on lit sous le dais nuptial et qui ne parle que des sujets ayant trait aux jeunes mariés. Et c'est, en allusion, le sens des termes de la Guemara (Brakhot 6b) : "Le salaire d'une Hilloula, ce sont les mots", à savoir les mots et les enseignements de Torah qu'il a innovés. »

Dès lors, il nous incombe en ce jour, de nous occuper de sa Torah et de suivre ses voies. Ainsi, nous pourrons nous attacher à son âme sainte, mériter que sa Torah nous protège et qu'elle intercède en notre faveur.

La Guemara (Baba Metsia 85b) rapporte l'histoire d'un Talmid 'Hakham qui, pour une certaine raison, était devenu borgne רח"ל. Une fois, il alla s'épancher en prières sur le tombeau de Rabbi 'Hiya. Là-bas, il déclara : « Je récite tout le temps les enseignements que le Rav a compilés ! » Il y eut un miracle et il fut guéri. Le Maharcha explique que grâce au fait que l'on étudie les enseignements d'un Talmid 'Hakham décédé, il réside dans les deux mondes, comme cela est rapporté

1. Le jour anniversaire du décès ; n.d.t.

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

dans une autre Guemara (Yébamot 96b) : « Tout Talmid 'Hakham dont on cite les enseignements dans ce monde, c'est comme si ses lèvres murmuraient dans sa tombe. »

Le Ben Ich 'Haï en donne un autre éclaircissement : la même Guemara explique que **les Talmidé 'Hakhamim désirent que l'on rapporte leurs enseignements après leur disparition de ce monde, pour le monde futur**, comme l'explique Rachi : "[Ils disent :] Que mes lèvres bougent dans ma tombe comme si j'étais encore vivant !", cela leur procure un plaisir et leur donne l'impression qu'ils sont encore vivants. En énonçant les enseignements que Rabbi 'Hiya avait compilés, ce Talmid 'Hakham borgne fit en sorte que Rabbi 'Hiya "revive". Dès lors, il lui demanda d'intercéder pour sa guérison. Or, un aveugle est considéré comme mort (Nédarim 64b). Par conséquent, **de même que lui-même avait "ressuscité" Rabbi 'Hiya, il était donc légitime que ce dernier, à son tour, le "ressuscite" en intercédant pour qu'on lui rende rapidement la vue. De cette Guemara, on déduit un bon conseil à l'intention de tous ceux qui sont "considérés comme morts" ל"ע, tel celui qui n'aurait pas d'enfant, ou qui n'aurait pas de subsistance : qu'ils prennent sur eux d'étudier les enseignements du Rav dont c'est la Hilloula. De la sorte, ils auront une raison légitime de demander que celui-ci également les "fassent revivre" en les délivrant rapidement de leur malheur.**

Nous avons entendu plus d'un millier de témoignages de personnes ayant bénéficié d'une délivrance après avoir pris sur elles d'étudier le livre "Bath Ayne". C'est ainsi, par exemple, que Rabbi Ichaïa Tichler de Bné Brak, raconte l'histoire qui suit :

Voici plusieurs années (en 2017), celui-ci rencontra à l'entrée d'un Beth Hamidrache de 'Hassidim, un Avrekh de Kriyat Séfer qui venait passer le Chabbat chez son beau-père, à Bné Brak. Après l'avoir salué d'un "Gut Shabess", cet Avrekh lui demanda s'il se trouvait, dans ce Beth Hamidrache, le livre "Bath Ayne". Rabbi Ichaïa lui répondit qu'il n'y était pas, mais que lui-même en possédait un exemplaire. S'il désirait à tout prix le consulter, il pouvait venir avec lui et lui emprunter. Ils montèrent donc tous les deux chez Rav Ichaïa, et ce dernier demanda à l'Avrekh s'il désirait précisément le Bath Ayne ou si un autre livre de 'Hassidoute lui conviendrait également. C'est alors que l'Avrekh se mit à lui raconter :

« Il y a environ un an, j'achevai douze années de mariage sans enfant. Le cœur lourd, nous montâmes, mon épouse et moi, à Safed afin de nous épancher en prières et d'invoquer le mérite du Bath Ayne (ce n'était pas, alors, le jour de sa Hilloula). En tant que Cohen, ayant mérité la sainteté d'Aharon, il m'était donc interdit de pénétrer dans le cimetière. Nous nous dirigeâmes vers la synagogue du Bath Ayne. Là-bas, nous déchirâmes les cieux avec nos suppliques, et je pris alors la résolution, lorsque nous aurions un fils, d'étudier chaque Chabbat (au moment du repas), un passage du livre "Bath Ayne", durant toute la première année de l'enfant. Immédiatement après, nous avons été exaucés. Sans tarder, j'achetai donc ce livre afin de l'avoir sous la main chaque Chabbat. Grâce à D., je remplis, depuis lors, ma promesse. Néanmoins, ici, à Bné Brak, chez mon beau-père, je ne l'ai pas trouvé, si bien que je suis sorti pour le chercher. »

Or, voici que l'un des fidèles de notre communauté entendit cette histoire (le jour de la Hilloula, en 2018), et puisqu'il avait besoin d'une délivrance, sa fille étant déjà âgée et toujours pas mariée, il prit sur lui, sur le champ, d'étudier le Bath Ayne. Il ne s'écoula pas très longtemps pour que l'on trouve enfin le 'Hatane ! Deux mois après, le mariage fut célébré et avant même que s'achève une année depuis sa promesse, ils célébrèrent la Brith de leur premier-né !